



**PRÉFÈTE
DU LOIRET**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

EXERCICE DE SECURITE CIVILE

mise en oeuvre des dispositions ORSEC
"Nombreuses Victimes"
en situation d'attentat terroriste

**CO'Met
27 mars 2024**



DOSSIER DE PRESSE

Les exercices de sécurité civile constituent une mission prioritaire des préfetures.

La préparation, l'entraînement et la coordination inter-services, réguliers et réalistes, sont une nécessité impérative pour renforcer l'efficacité des dispositifs opérationnels et faire face, en tout temps, aux phénomènes susceptibles de se transformer en crise.

Les exercices permettent notamment aux services de l'État et à leurs partenaires d'éprouver les documents de planification de gestion de crise dont ils coordonnent l'élaboration et la révision. Ces exercices permettent de vérifier, notamment, la bonne appropriation des procédures par les équipes ; indispensable au maintien opérationnel des différents services (État, SDIS, SAMU, collectivités, opérateurs spécifiques) face aux risques.

Les dispositions ORSEC « Nombreuses Victimes » (plan NOVI)

Afin de répondre à des événements majeurs générant un nombre important de victimes, à l'instar d'accidents collectifs, de catastrophes naturelles ou technologiques, ou d'attentats, il est indispensable de planifier une réponse coordonnée, émanant des services de l'État, pour conduire les actions de secours et la gestion globale de l'évènement.

C'est le mode d'action « ORSEC NOmbreuses VIctimes ». Il s'intègre au dispositif général de l'Organisation de la Réponse de la SEcurité Civile (ORSEC). Son objectif est de pouvoir engager rapidement les moyens suffisants en personnels et en matériels des services de secours et de soins médicaux, publics, privés et/ou associatifs et de mettre en œuvre une organisation du terrain adaptée avec une coordination efficace des différents acteurs, pour une rapide prise en charge des victimes, sans désorganiser les structures hospitalières.

Le plan ORSEC NOVI poursuit ainsi plusieurs finalités :

- soustraire les victimes du milieu hostile ;
- assurer la prise en charge des victimes et leur traçabilité ;
- organiser la chaîne de commandement, la réponse médicale et le partage de l'information ;
- s'assurer de l'emploi rapide de moyens suffisants et adaptés ;
- garantir la sécurité des services de secours et l'intégrité du lieu de l'évènement en cas d'enquête judiciaire.

Mode d'action

ORSEC NOVI est un plan de secours aux personnes dans une situation d'ampleur, faisant d'emblée apparaître ou laissant supposer de nombreuses victimes (accidents de trafic routier, ferroviaire ou aérien, accidents technologiques, catastrophes naturelles, accidents ou mouvements de foule liés à de grands rassemblements de population, actes criminels, etc.).

Il n'existe pas de seuil de déclenchement du mode d'action ORSEC NOVI. Il est lié aux capacités de prise en charge des victimes par les premiers secours et les centres hospitaliers, à un instant T.

Mise en œuvre

Le déclenchement du plan ORSEC NOVI relève de la compétence du préfet, sur proposition du service départemental d'incendie et de secours, du SAMU ou des forces de sécurité intérieure. Il mobilise l'ensemble des acteurs publics et privés de la chaîne de secours (SAMU, SDIS, secouristes, ARS, établissements de santé, Procureur, gendarmerie, associations agréées de sécurité civile, Cellule d'Urgence Médico-Psychologique, etc.)

Le préfet devient alors le directeur des opérations et est assisté, sur le terrain, par le commandant des opérations de secours (SDIS) et le commandant des opérations de police ou de gendarmerie en cas d'évènement de type « attentat ».

La préparation opérationnelle à la protection des populations dans le Loiret

En 2023, la préfecture du Loiret et les différents services concourants à la gestion des crises ont conduit ou participé à une dizaine d'exercices de sécurité civile portant sur différentes thématiques :

- 2 exercices amenant à déclencher les plans particuliers d'intervention de sites classés SEVESO (à Artenay et à Sermaises),
- 2 exercices « inondation » avec les collectivités du montargois d'une part, et celles du pitheverais d'autre part,
- 1 exercice nucléaire national au centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) de Saint-Laurent (Loir-et-Cher) et plusieurs entraînements de coordination avec le CNPE de Dampierre-en-Burly,
- 1 exercice « nombreuses victimes » sur l'aéroport de Saint-Denis-de-l'Hôtel,
- 1 exercice « délestage électrique ».

Ces exercices viennent s'ajouter à l'activité opérationnelle des différents services, notamment le SDIS, le SAMU, la gendarmerie et la police nationale.

L'organisation de ces exercices vient également s'ajouter aux missions de veille et de coordination du service de protection et de défense civiles, placé sous l'autorité du directeur de cabinet de la préfète, qui a notamment traité, au cours de l'année 2023, les évènements suivants :

- activation des dispositions ORSEC NOVI suite à l'accident de la circulation survenu le 10 juin 2023 à Cléry-Saint-André,
- alertes météo (orages, canicules) en lien avec les vigilances météorologiques émises par Météo France
- suivi de la sécheresse et du risque de feux d'espaces naturels en lien avec la direction départementale des territoires (DDT) et le SDIS
- coordination de la gestion des foyers d'Influenza aviaire en lien avec la direction départementale de protection des populations (DDPP) et la chambre d'agriculture
- suivi des dispositifs de sécurité et de secours des grands évènements : Fêtes Johanniques, Rassemblement de Nevoy, Concert « Tour Vibration » à Sully-sur-Loire, Festival de Loire, foudroyage de la T17 et appui à la préfecture de l'Indre dans la gestion du Teknival à Villegongis.

Par ailleurs, l'organisation de grands évènements sportifs sur le territoire national (Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, passage du Tour de France dans le Loiret en juillet 2024) amènent les services de l'État à roder les procédures de sécurité civile, en parallèle des dispositions sécuritaires développées en anticipation.

L'exercice à CO'Met

La préfecture du Loiret organise, le 27 mars 2024, un exercice de sécurité civile qui se déroule sur le site du complexe culturel et sportif CO'Met, situé rue du président Robert Schuman à Orléans.

Structure innovante et modulaire, permettant d'accueillir des événements d'envergure, la préfecture du Loiret, Orléans Métropole, le gestionnaire du site, Orléans Events et les services d'intervention identifient un intérêt particulier à entraîner les différents acteurs concourant à la gestion de crise sur le site CO'Met.

Dans le cadre d'un évènement fictif se déroulant au Palais des Congrès de CO'Met, l'exercice simulera une attaque terroriste générant un nombre important de victimes.

Les forces de sécurité interviendront pour neutraliser la menace et sécuriser le site. Les services de secours seront déployés pour récupérer et prendre en charge les victimes. Le CHU d'Orléans activera son plan de sécurisation en cas de menace externe et sa cellule de crise hospitalière. La cellule de crise préfectorale sera activée.

Cet exercice va mobiliser près de 400 personnes dont près de 350 sur le site de CO'Met : acteurs de la gestion de crise, personnes simulant les victimes et les terroristes, observateurs et évaluateurs.

L'exercice donne notamment lieu à la mise en place, sur site, d'un poste de commandement, d'un poste médical avancé, d'une cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP) ; et en préfecture, d'un centre opérationnel départemental (C.O.D. – cellule de crise préfectorale) et d'une cellule d'information du public.

Il s'agit, en résumé, d'organiser l'intervention des forces de sécurité et les secours en faisant appel à tous les moyens de sauvetage disponibles et d'établir des points de situation réguliers sur la conduite des opérations, le nombre, l'état et l'identification des victimes.

Les participants

- Les services de l'État dans le Loiret ;
- Le service départemental d'incendie et de secours ;
- Le service d'aide médicale urgente et la Cellule d'Urgence Médico-psychologique ;
- Orléans Métropole / Ville d'Orléans ;
- le CHU d'Orléans ;
- Le Tribunal Judiciaire d'Orléans ;
- L'agence régionale de santé ;
- Les associations agréées de sécurité civile.

Les victimes seront simulées par les élèves et formateurs de l'Institut de Formation Paramédicales du CHU d'Orléans.

Les objectifs

Cet exercice a pour objectif d'appréhender les capacités d'intervention des services, leur coordination et la mise en œuvre des doctrines d'intervention en cas d'attentat terroriste (neutralisation des terroristes, et secours aux personnes).

Il s'agira d'approcher, au plus près de la réalité, les conditions d'intervention des forces de l'ordre et de secours, en testant :

- la chaîne d'alerte
- l'organisation du commandement et du partage d'information
- les procédures d'intervention des forces de sécurité et des secours, conjuguant la sécurisation de la zone de l'évènement, la prise en charge des victimes (secours, soutien médico-psychologique des victimes, anticipation de la prise en charge des proches et des familles), l'identification des victimes, et la préparation de l'évacuation des blessés
- le lien avec le dispositif d'organisation de la réponse du système de santé en situations sanitaires exceptionnelles (ORSAN)
- la réponse judiciaire

Rappel des conseils et comportement en cas d'attaque réelle

Réagir en cas d'attaque

1. S'ÉCHAPPER



ÊTES-VOUS CERTAIN DE POUVOIR VOUS ÉCHAPPER SANS RISQUE ?

SI OUI

- Ne déclenchez pas l'alarme incendie
- Laissez toutes vos affaires sur place
- Ne vous exposez pas (couragez-vous)
- Prenez la sortie la moins exposée
- Utilisez un itinéraire connu
- Aidez les autres personnes à s'échapper
- Prévenez / alertez les personnes
- Évitez les mouvements de panique
- Facilitez l'intervention des forces de sécurité intérieure et des services de secours.

2. SE CACHER



SI NON ENFERMEZ-VOUS ET BARRICADEZ-VOUS

- Enfermez-vous et barricadez-vous
- éloignez-vous de la fenêtre
- Mettez les portables sur silencieux et décrochez les téléphones fixes
- Rassurez vos collègues
- Restez le plus silencieux et discret possible



3. ALERTER



UNE FOIS CACHÉ ET EN SÉCURITÉ, APPELÉZ LES SECOURS

Où ? : Donnez votre position mais également celle de vos agresseurs.

Qui ? : Nature de l'attaque (explosion, fusillade, attaque à l'arme blanche...)

Quoi ? : Nombre d'assaillants, description physique et attitude, estimation du nombre de personnes blessées ou cachées.

- Comment se comportent-ils ?
- Regardent-ils la télé ?
- Quels moyens de communications ont-ils ?
- Ne raccrochez pas !

4. RÉSISTER



SI SE CACHER OU ÉVACUER EST IMPOSSIBLE, ET SI VOTRE VIE EST EN DANGER

- Tentez de neutraliser le terroriste à plusieurs.
- Distrayez l'adversaire (criez)
- Protégez-vous avec un bouclier de fortune (sac, vêtement enroulé autour de l'avant-bras).



FAIRE FACE ENSEMBLE

Vous êtes témoins d'une situation ou d'un comportement suspect : contactez les forces de l'ordre (17 ou 112).

Quand vous entrez dans un lieu, repérez les sorties de secours.

Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre ou toute information pouvant être dangereuse pour les victimes, les intervenants et les sauveteurs.

Ne diffusez pas de rumeurs ou d'informations non vérifiées sur internet et les réseaux sociaux.

Suivez les comptes officiels nationaux et relayez leurs messages préventifs

@Place_Beauvau et @gouvernement.fr et dans le département @Prefet45_centre sur X et préfète de la région Centre-Val de Loire et du Loiret sur Facebook.

Suivez les consignes des autorités

Si vous voulez prévenir vos proches, évitez d'utiliser votre téléphone portable pour des appels et des SMS et préférez les réseaux filaires pour téléphoner et envoyer les messages par mails ou via les réseaux sociaux.

Contacts presse

Cabinet de la préfète

Service régional de la communication interministérielle

Tél. : 02 38 81 40 35

Mél. : pref-communication@loiret.gouv.fr